



La Lettre

N° 27 – août 2017

DE LA SMF

Le mot du président

par Raphaël Hervé

Le conseil d'administration de la Société mycologique de France du 25 mars 2017 m'a élu comme président. J'en suis très honoré et mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe.

Par ailleurs, je suis très sensible à la volonté du Conseil d'avoir retenu un provincial pour représenter la Société mycologique de France. Tout en soutenant la SMF sans réserve, je compte répercuter ce signe fort d'ouverture dans l'exercice de ma fonction.

Aussi, je m'appliquerai à accomplir la tâche qui m'est confiée de la meilleure façon possible dans le respect de chacun, et dans l'intérêt de tous. Pour cela, je sais que je peux compter à la fois sur les compétences et les appuis du vice-président et du secrétaire général.

En préambule à ce propos, voici quelques brefs rappels historiques.

À sa création en 1884, la SMF, première société mycologique au monde, a connu un succès national immédiat, puis rapidement un rayonnement international toujours d'actualité.

En 133 ans d'existence, de grands noms de la mycologie française se sont succédé. La qualité de son bulletin, jamais démentie, fait toujours référence. De plus, son enseigne nationale et son siège à Paris lui confèrent un statut privilégié pour une reconnaissance au-delà de nos frontières.

Les forces vives de la SMF sont en grande majorité franciliennes. Une situation privilégiée qui, avec une densité de population importante, permet une structure en commissions pour une meilleure répartition des rôles. La compétence et le dévouement bénévoles de chacun permettent un fonctionnement efficace avec une régularité de métronome.

Malgré un fonctionnement séculier sans reproche, au fil du temps l'érosion des effectifs à la SMF a mis en lumière la nécessité de créer plus de liens avec l'ensemble de ses membres, les sociétés adhérentes et les fédérations mycologiques. Pour cette raison, en complément du bulletin, fut créée cette présente *Lettre* dont vous avez en main le numéro 27.

Parallèlement, la mycologie en France doit son activité à une centaine de sociétés mycologiques dispersées sur l'ensemble du territoire, dont certaines regroupées en fédération. La totalité de leurs membres sont bénévoles.

Pour assurer une certaine cohésion nationale au sein de la communauté mycologique, des rencontres physiques une fois par an sont apparues nécessaires. Le but étant d'échanger sur ses orientations, de programmer des actions d'importance nationale, de faire connaître celles en cours et de travailler sur divers sujets.

Ainsi fut créée la Coordination annuelle des fédérations et associations mycologiques (CAFAM). Ces réunions, organisées en séminaires de deux à trois jours, se sont déroulées d'abord à Saint-Jean-la-Vêtre puis à Conol, à Verrières-en-Forez. Elles perdurent aujourd'hui et chacun est persuadé de leur utilité.

La SMF, comme toute autre association, est une organisation vivante qui, pour assurer sa pérennité et sa notoriété, doit en permanence s'adapter aux évolutions sociétales et aux progrès technologiques qui ne cessent de s'accélérer.

Société mycologique de France – 20, rue Rottembourg – 75012 PARIS

Tél. : + 33 (0) 1 44 67 96 90 – smf@mycofrance.org – <http://www.mycofrance.org>

Grâce à cette volonté affichée, la reconnaissance de la fonge est maintenant effective au niveau des pouvoirs publics. Jusqu'à présent les champignons n'étaient que l'affaire d'amateurs passionnés, pris plus ou moins au sérieux.

Cependant, en raison de la contribution de nombreux mycologues en France, la masse des données recueillies n'a pas encore été numérisée ; aussi un travail considérable de saisie reste à effectuer.

Depuis ces vingt dernières années, la littérature mycologique est devenue abondante et de nouveaux outils sont apparus ; l'informatique avec ses applications numériques, dont le réseau Internet, a totalement bouleversé les rapports hiérarchiques et humains (forums de discussion, réseaux sociaux, etc.). L'information circule en temps réel.

À ce titre, l'association ADONIF a été créée, notamment pour s'acquitter de cette tâche dans laquelle la SMF est membre fondateur.

Dans le même temps, de nouvelles exigences ont été prises en compte : la dimension environnementale de la mycologie, la notion d'inventaire fongique ainsi que l'émergence de listes rouges des champignons ; l'ensemble a été relayé au sein de la SMF par la création de la commission Environnement en 2001.

Plus récemment, avec le développement de la biologie moléculaire, la SMF a mis en place, à destination des adhérents et en partenariat avec le CEFE (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, université Montpellier-2), une plateforme de séquençages ADN avec interprétation des résultats.

De même, la SMF fait vivre le réseau Mycolist à destination des centres anti-poison, pour la détermination de champignons à partir de clichés photographiques.

Par ailleurs, le site Internet de la SMF, entièrement reconstruit, modernisé et pourvu de nouvelles applications, est de nouveau actif. À consulter sans modération.

Comme vous pouvez l'imaginer, cette montée en puissance, même si elle s'avère indispensable, n'est pas sans conséquence sur la mobilisation en potentiel humain et a un impact financier évident.

À cela j'apporterai les réponses suivantes :

Grâce aux travaux préparatoires effectués dans le domaine de l'environnement, des inventaires, des listes rouges et lors de divers travaux d'expertise, la SMF et ses membres ont acquis des données, des connaissances et une reconnaissance qu'il convient de valoriser.

Sur ce créneau, la Société mycologique de France peut exercer une mission d'animateur de réseau. Elle dispose pour cela de sa notoriété et d'une taille suffisante pour exercer ce rôle moteur.

Aussi, je veillerai à ce qu'un cercle vertueux s'établisse avec l'administration publique et avec le partenariat en

particulier, ainsi qu'avec la communauté mycologique en général. Un climat de confiance est indispensable. À nous d'y travailler avec la meilleure efficacité possible.

Enfin, comme président de la SMF, mes propositions peuvent être résumées en trois points :

- Les objectifs
- Les moyens
- L'action

Les objectifs

Ils doivent être anticipés pour augmenter les chances de réussite. Ainsi un rapport d'orientation sur trois ans sera discuté en CA, puis soumis à la prochaine AG.

Les moyens

Nous pouvons dire que pour avoir les moyens de sa politique, il faut développer la politique des moyens. De cette évidence se dégagent :

La communication

C'est un élément important à prendre en compte, qu'il s'agisse de la communication interne ou externe, et qui mérite que l'on s'y attarde. L'identité visuelle n'est pas à négliger, notamment si elle date un peu.

Les ressources financières

Il s'agit d'un élément clé. De nos jours, une association est contrainte de rechercher des ressources complémentaires pour assurer l'équilibre de ses comptes, la cotisation de ses membres n'y suffisant plus. Aussi des prestations de service auprès de divers organismes sont à privilégier et des dossiers de subventions publiques à élaborer.

L'action

Elle est dépendante des deux points précédents, de leur réussite et des délais tenus. Les résultats impacteront inévitablement notre crédibilité et nos résultats financiers...

En conclusion, j'insisterai particulièrement sur le bulletin, qui finalement est le vôtre. N'oubliez pas que de sa parution régulière dépend directement la fidélité de nos adhérents.

Il n'y a pas de petits articles, ils sont tous dignes d'intérêt et la SMF est là pour vous assister dans leur mise en forme.

Avec mes meilleurs sentiments et mes amitiés mycologiques,

Raphaël Hervé

Président de la Société mycologique de France

En bref...

► Agenda

Rappel de quelques manifestations en 2017

- LA SESSION 2017 DE LA SMF, organisée par la Société mycologique de France, se tiendra au domaine de Chalès, près de Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), du lundi 16 au samedi 21 octobre. **Inscriptions jusqu'au 16 septembre.**
- L'EXPOSITION DE LA SMF se tiendra au parc floral de Paris (bois de Vincennes) du vendredi 6 au dimanche 8 octobre.
- LA SESSION MYCOLOGIQUE DE LA FMBDS, organisée par la Société mycologique et botanique du Chablais, se tiendra à Évian-les-Bains (Haute-Savoie) du jeudi 28 septembre au dimanche 1^{er} octobre. **Inscriptions jusqu'au 6 août.**
- LES 65^B MYCOLOGIADES INTERNATIONALES DE BELLÈME (Orne) se dérouleront du jeudi 28 septembre au dimanche 1^{er} octobre.
- LES JOURNÉES MYCOLOGIQUES DE HAUTE-AUVERGNE se tiendront à Riom-ès-Montagnes (Cantal) du mercredi 11 au dimanche 15 octobre.
- LE CONGRÈS de la FAMM aura lieu à Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence) du lundi 23 au vendredi 27 octobre.

► Note

- Le site de la SMF s'est enrichi de deux nouvelles rubriques :
— Mycodoc : base de références bibliographiques issues d'ouvrages, bulletins ou revues mycologiques dont la mise à jour sera périodique (rubrique *Publications et Outils*).

— Champignons des pelouses et prairies maigres CHEGD : protocole d'étude de la fonge établi dans le cadre de la convention partenariale entre la SMF, RNF et ADONIF (rubrique *Projets et Missions*).

N'hésitez pas à venir le visiter : www.mycofrance.fr

Venez à la bibliothèque !

La bibliothèque de la SMF est sous-employée et c'est bien dommage car elle est très riche.

Elle rassemble plus de 3 500 livres, plus de 6 000 tirés à part et les collections de nombreuses revues mycologiques françaises et étrangères. Tout est consultable sur place, comme indiqué sur le bulletin, et une salle de lecture est à votre disposition.

► Les livres

La bibliothèque est informatisée et un tirage papier est à votre disposition. Des recherches précises se font informatiquement.

Les consultations taxinomiques sont naturellement les plus fréquentes, mais j'ai édité une liste d'environ 80 ouvrages qui sont aussi des livres « à lire » d'intérêt mycologique, naturaliste, écologique, ethnomycologique, historique, toxicologique... par exemple :

— Les célèbres recueils d'articles de Georges Becker et de Guy Fourré, et les *Promenades mycologiques* de Marcelle Le Gal, qui sont des bonheurs de lecture.

— Sur l'écologie scientifique, on pourra consulter *Guerre et paix dans le règne végétal*, de Bernard Boullard, *Écologie des champignons*, de Guy Durrieu, *La Symbiose*, de Marc-André Selosse.

— Sur les problèmes de notre Terre, Ô combien d'actualité, les ouvrages prémonitoires de Jean Dorst (*Avant que nature meure*) et de Roger Heim (*Un naturaliste autour du monde, L'Angoisse de l'an 2000*).

— Pour la mycologie générale, le récent et remarquable ouvrage de P. Selar et F. Malagnac, *Les Champignons redécouverts*. Sur l'ethnomycologie, *La Malédiction des pharaons* et aussi *Le Mal des ardents*, de Lucien Giacomoni. Et tant d'autres...

► Les articles des revues

J'édite chaque année (première annonce parue dans la lettre SMF n°4 de mars 2004) une liste classée d'articles (environ 1 750 actuellement) parus depuis 1982, réalisée grâce au fonds de la bibliothèque.

Ce document informatique était diffusé à la communauté par l'intermédiaire du forum *Mycologia europaea*. Il est maintenant téléchargeable directement à partir du site

de la SMF. Sa préface en explicite le but, d'où découle le choix des articles. Disons pour faire court qu'il sélectionne des articles de synthèse taxinomique et de thèmes (biologie, écologie, ethnomycologie, histoire, miscellanées, systématique, technique, toxicologie) qui intéressent particulièrement les mycophiles amateurs, dont votre serviteur fait partie. La rubrique de toxicologie par exemple est quasi exhaustive dans les revues consultées.

Un second document téléchargeable classe l'intégralité des articles du bulletin de la SMF depuis l'année 1974 (tome 90).

Alors à bientôt ?

Jean-Claude Philippon, juin 2017

Tarifs 2018*

Les cotisations doivent être réglées avant le 1^{er} mars

Membre actif : avec abonnement au bulletin 45 € — sans abonnement au bulletin 34 €

Conjoint ou enfant(s) de membre actif : le premier 8 € ; les suivants 3 €

Membres bienfaiteurs : 170 € — Membres donateurs : 110 €

Abonnement au bulletin de la SMF seul, sans cotisation (non membre) : France 52 € — étranger 64 €

Règlement par chèque à l'ordre de la Société mycologique de France et par virement bancaire ou mandat postal

Adresse : Société mycologique de France — 20, rue Rottembourg F-75012 Paris

[* La cotisation et les dons à la Société permettent une déduction fiscale de 66 %]

Parrainage. — Les membres de la Société peuvent parrainer des mycologues qui n'ont jamais été membres de la SMF, ou qui ne sont plus membres depuis au moins cinq ans. La cotisation pour le parrain et ses filleuls sera de 34 € pour un an, et ils recevront tous, pour ce tarif et gracieusement, les fascicules du bulletin pour l'année correspondante. Les années suivantes seront au tarif habituel de 45 € pour continuer à être membre avec réception du bulletin.

